

*des Princes &c.* Avril 1723, 265

*Medicis*, qui se retira à *Naples* du tems des troubles de *Florence* ; d'autant, disent-ils ; que dans le Traité de *Barcelonne*, Charles V. attribua aux *Medicis* la Souveraineté de la *Toscane*, ce qui fut reconnu & ratifié par le Senat & la Republique. Cependant comme l'*Italie* est menacée d'une Guerre à l'occasion de la Succéssion de cet Etat, le Grand Duc prend toutes les mesures convenables pour mettre en sûreté ses Places Maritimes, & S. A. R. a fait acheter 500. Chevaux, dont on ignore la destination. Le Député de *Luques* a eu depuis peu Audience de ce Prince, & ensuite une Conférence avec les Ministres. On dit qu'il a déclaré que s'il arrivoit quelques troubles en *Toscane*, la Republique de *Luques* avoit résolu d'observer une exacte neutralité. Le 18. la Cour reçut des dépêches de celles de *Parme* & de *Modene*, & il se tint sur cela un Conseil composé du Grand Prince, de l'Electrice Douairiere Palatine, de deux Ministres, & de quatre Senateurs. On suppose que c'est au sujet de l'Infant Don Carlos, que le Prince Regnant en *Espagne* veut envoyer à *Parme*, pour y être élevé à la maniere du País, & être à portée de se rendre ici lors que ses interêts le demanderont. Le Prince Salviati est revenu de *Rome*, & a été pourvû de la Charge de Grand Veneur, à la place du feu Duc son Pere, mort le 7. Fevrier à *Florence*.

XIII. Le Roi de la *Grande Bretagne* a fait assurer cette Cour & le Senat, qu'il ne prendroit aucun parti contraire à leurs interêts, pourvû qu'ils n'assistassent en aucune maniere le Chevalier de St. George ; & le 8. Fevrier le Pere Ascanio Ministre d'*Espagne*, remit au Grand Duc des Lettres du Prince Regnant son Maître, que l'on dit être sa Reponse aux dernieres propositions de la Cour de *Vienne*.